

## *Une école inclusive est-elle possible en France ?*

**Danielle Zay**

Professeure honoraire

CIREL-PROFEOR EA 4354 (Centre interuniversitaire de recherche en Education de Lille),  
Université Charles de Gaulle Lille 3

Nous sommes réunis sur le thème de l'éducation inclusive et cette Table Ronde est une des étapes pour aboutir, en conclusion de cette première journée, à une *Charte de l'éducation partagée pour l'éducation inclusive*, préparée par Jean-Claude Guérin, qui sera débattue demain et qui pourra s'appuyer sur un Guide méthodologique des projets éducatifs territoriaux institués par la loi de Refondation de l'École, que son auteur, Jean Lambret, présentera avec Julien Coué à la fin de cette université d'été.

En effet, pour la première fois, cette loi pose l'éducation inclusive comme principe du système éducatif français. Mais d'où nous vient ce principe ? Peut-il se fonder sur des expériences de nos établissements scolaires, prémices d'une évolution allant jusqu'à constituer une rupture avec l'engrenage de l'échec scolaire qui continue à compromettre l'avenir de tant de jeunes ?

Il y a seulement six ans, lorsqu'en 2007 on m'a offert d'être une des responsables d'une recherche commanditée par la Commission européenne sur dix pays<sup>1</sup>, les expressions « inclusion scolaire », « inclusion sociale » n'étaient pas utilisées en France. En 2008, dans le rapport intermédiaire sur la France, pour me faire mieux comprendre, j'ai pensé qu'il était préférable de traduire le mot anglais « inclusion » par insertion dans notre langue.<sup>2</sup> En 2011, quand j'ai proposé à un éditeur un ouvrage tiré du rapport final sur les dix pays, un représentant de la direction, m'a demandé de changer le titre car, la plupart des lecteurs ne comprendraient pas ce qu'il signifiait. Je n'ai obtenu de garder « éducation inclusive » qu'en ajoutant un sous-titre bateau sur l'échec scolaire (Zay, 2012).

Que de chemin semble avoir été parcouru depuis, maintenant que l'éducation inclusive figure dans les textes ministériels de réforme et que tout le monde en parle à propos de la « Refondation de l'École » ! Mais sait-on plus de quoi il s'agit ?

---

<sup>1</sup> Appel d'offres de la Direction Générale (DG) Education et Culture de la Commission européenne, EAC/10/2007–Lot 3 daté du 9 août 2007, contrat-2007-2094/001 TRATRSPO. Le contrat a été signé le 16 décembre 2007, les rapports finaux ont été soumis à la Commission le 16 août 2009, acceptés par elle le 16 décembre et diffusés sur son site.

<sup>2</sup> Zay, D. (2008). *Stratégies d'aide aux établissements scolaires et aux enseignants pour promouvoir l'insertion sociale*. Rapport intermédiaire français, DOCA Bureaus, Dr. G. Muskens & PRISME, J. Roucou.

Se rend-on compte que la culture de l'école française qu'on réfère encore au modèle de Jules Ferry, l'organisation du système et les pratiques courantes des enseignants et des autorités à tous les niveaux vont à l'encontre de ce qu'on entend par « éducation inclusive » ?

Si, en 2005, j'ai publié une précédente recherche bénéficiant d'un financement européen sur un thème similaire en introduisant exclusion plutôt qu'inclusion dans le titre, n'est-ce pas parce que ce premier terme était non seulement largement répandu, mais parce que la norme du système scolaire français paraissait et paraît toujours être l'exclusion plutôt que l'inclusion ? Que ce soit par sanction disciplinaire des déviants ou par renvoi dans des filières ou des établissements spécialisés dévalorisés de ceux qui sont trop faibles pour suivre le programme, n'est-ce pas la situation habituelle de tous ceux qui présentent des différences par rapport à l'étalon abstraitement défini de « l'élève moyen » ? Ce type de fonctionnement confortant l'ordre social établi ne va-t-il pas de pair, non seulement avec le fait que, dans les enquêtes PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves), les résultats scolaires de l'ensemble des élèves empirent et les inégalités entre les plus forts et les plus faibles s'accroissent, mais que, dans PISA 2009, la France est l'un des pays où les différences de milieu social jouent le plus et où les caractéristiques du milieu familial expliquent à elles seules 28 % des performances scolaires, contre 22 % en moyenne (Zay, 2012, p. 18) ?

Une école inclusive est-elle possible en France ? N'est-ce pas la question à poser avant de vouloir importer des idées qui nous viennent de milieux professionnels très particuliers, ceux qui prennent en charge les jeunes « à besoins spécifiques », communément désignés par le terme d'handicapés, et, de courants de pensée qui imprègnent des systèmes scolaires qui ne nous sont pas « étrangers » que par leur situation géographique ?

C'est cette question que j'ai traitée dans mon dernier livre (Zay, 2012). En comparant à ce qui se faisait à l'étranger des dispositifs mis en place avec l'appui des autorités éducatives et territoriales dans des établissements représentant les différents niveaux de la scolarité en France, j'ai conclu que cela pouvait se faire, mais, pas se généraliser à l'ensemble du système si les mêmes conditions favorables d'engagement à la fois des décideurs et de ceux qui sont sur le terrain n'étaient pas réunies.

De tels résultats de recherche confortent le choix de cette Université d'été - et des actions qui devraient s'ensuivre - de centrer nos travaux sur les P.Ed.T, les Projets EDucatifs de Territoire, car ils pourraient permettre de faire bénéficier l'Education nationale d'une dynamique de transformation sociale déjà à l'œuvre dans un partenariat entre agents de l'Etat et des collectivités territoriales, associations et acteurs sociaux locaux, avec la possibilité d'inclure une dimension élargie européenne à partir de jumelages de Ville, par exemple. Ainsi la notion de parcours de vie, pensé et voulu par le jeune, c'est-à-dire un « parcours de l'élève spécifique à chacun », pourrait se substituer à celui des « itinéraires tracés et courus d'avance », comme l'a écrit Jean-Pierre Villain dans l'éditorial de *Solidaires*, le magazine du réseau et mouvement PEP (Pupilles de l'Enseignement Public), inclus dans les dossiers des participants à cette Université d'été.

Dans l'atelier D que j'animerai demain sur le thème des Jeunes tous ensemble, du local au national et hors des frontières, Fanny Dubray présentera un film qui donne un exemple de l'enthousiasme d'élèves de quartiers déshérités quand ils ont l'occasion d'avoir des échanges avec d'autres jeunes ailleurs et d'y aller aussi, ailleurs, les rencontrer.

Les intervenants de cette Table Ronde ont tous trois une expérience d'éducation dans les milieux qui s'occupent des jeunes handicapés, c'est-à-dire les milieux où est né le concept d'éducation inclusive. Ce n'est pas un hasard, car ces enfants donnent une chance aux adultes de mieux voir qu'une incapacité n'existe que par rapport à un milieu qui n'est pas adapté aux capacités propres d'un individu. Sophie Cluzel reprend la fameuse citation d'Einstein : « Tout le monde est un génie. Mais, si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide ».

Une école inclusive c'est celle qui offre des ressources humaines et matérielles suffisantes et une organisation de celles-ci assez souple pour que tous les jeunes, quelles que soient leurs différences, y trouvent ce qui leur est nécessaire pour y développer au maximum toutes leurs capacités en harmonie avec les autres, parce que ceux-ci, comme leurs enseignants, respectent leurs différences respectives. C'est pourquoi, en conclusion de mon dernier livre (Zay, 2012), j'ai repris le concept de « capabilité », développé par Amartya Sen (2010), pour opposer l'école des « Tous capables » à celle de « la constante macabre » dont les mauvaises notes découragent les élèves (Antibi, 2003, 2007).

Pierre Rosset, vice-président du CREA (Centre régional pour l'enfance, l'adolescence et les adultes handicapés et inadaptés) de Picardie et vice-président des CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) de Picardie, montrera à travers son expérience d'ancien cancre, devenu ouvrier, puis éducateur spécialisé, directeur d'établissement et docteur en sciences de l'éducation, comment des acteurs engagés peuvent transformer un élève malheureux qui décroche en un apprenant heureux et comment les règles qui régissent le système scolaire peuvent y faire obstacle.

Sophie Cluzel, présidente de la FNASEPH (Fédération Nationale des Associations au Service des Elèves Présentant une situation de Handicap), analysera le processus de mutation culturelle de la société comme de l'école qu'implique une éducation inclusive, en définissant dans ce cadre, différents points clés comme la formation ou le rôle des AVS, les Auxiliaires de Vie Scolaire, en vue d'offrir aux jeunes des parcours de vie fondés sur la reconnaissance de leurs capacités propres.

Dans le même esprit, Marie-Christine Philbert, administratrice de la Fédération Générale des PEP et ancienne présidente de la FNASEPH, conclura en lançant des pistes de réflexion pour le débat par rapport aux enjeux que représente l'introduction du concept d'éducation inclusive dans la loi de Refondation de l'école.

## Références bibliographiques

- Antibi, A. (2003). *La constante macabre*. Toulouse : Math'adore - Paris : Nathan.
- Antibi, A. (2007). *Les notes : la fin du cauchemar*. En finir avec la constante macabre. Paris : Nathan.
- OCDE (2011). *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II). PISA. Paris : Editions OCDE.  
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr>
- Sen, A. (2010). *L'idée de justice* Traduit de l'anglais par P. Chemla, avec la collaboration d'E. Laurent. Paris : Flammarion. 1ère éd. : Cambridge, Massachusetts, 2009.
- Zay, D. (dir.) (1999). *Enseignants et partenaires de l'école*. Démarches et instruments pour travailler ensemble. Préface d'André de Peretti. Paris-Bruxelles : De Boeck, 3ème éd., 1ère éd.: 1994.
- Zay, D. (dir.) (2005). *Prévenir l'exclusion scolaire et sociale des jeunes*. Une approche franco-britannique. Paris : PUF.
- Zay, D. (2011). L'éducation inclusive : perspectives européennes, *Administration et éducation*, L'école face au défi de l'inclusion, n° 132, décembre 2011 (4), pp. 37-43.
- Zay, D. (2012). *L'éducation inclusive*. Une réponse à l'échec scolaire. Préface de Gabriel Langouët. Paris. L'Harmattan.
- Zay, D. (à paraître). Qu'est-ce qu'une éducation inclusive ? Enjeux, dérives, obstacles. In Alliot, P. et Mailhos, M.-F. (Coord.). *Actes des colloques européens 2012*. I- De la Lorraine à l'Europe, l'immigration : histoire, mémoires et enjeux II- Education et formation en Europe, un défi collectif: coopération, inclusion, réussite (pp. 94-101). Rennes : AEDE- France, <http://www.aede-france.org> et <http://www.elicitizen.eu>